

Etaient présents :

Yves CHERON	Maire-adjoint de VER-SUR-LAUNETTE, délégué titulaire du PNR, Président de la Commission
Joël BOUCHEZ	Maire de MOURS, délégué titulaire du PNR
Jean-Paul GAY	Conseiller municipal de PLAILLY, délégué titulaire du PNR
Evelyne VAN HAECKE	Conseillère municipale de SEUGY, déléguée titulaire du PNR
Delphine BACQUAERT	Chargée de mission environnement au CD de l'Oise
Kevin GERARD	SMOA
Gwenn CHEVALIER	OFB
Manon FRANGEUL	ONF
Manon CASTAING	Fédération des chasseurs de l'Oise
Sandrine BOUVARD	Fédération des chasseurs de l'Oise
Valentine BROHON	Picardie Nature
Gilles SINET	APFHEC
Jacques LEMARQUAND	IASEF
Jean-Luc HERCENT	Chargé de mission « Patrimoine Naturel » du Parc
Thibaud DAUMAL	Chargé de mission « Environnement - Ecologie » du Parc

Etaient excusés :

Didier DAGONET	Maire de BETHEMONT-LA-FORET, délégué titulaire
Yves DULMET	Conseiller municipal de COYE-LA-FORET
Franck LAGNIAUX	Conseiller municipal d'ASNIERES-SUR-OISE, délégué suppléant
Aude MISSENERD	Conseillère municipale de VIARMES
Anaïs LUTZUIS	CD du Val d'Oise
Jean-Christophe HAUGUEL	Conservatoire Botanique National de Bailleul
Marine LAUER	CNPF Île-de-France Centre
Catherine ALLIOUX	IASEF

La présentation de cette réunion est annexée au compte-rendu.

Monsieur CHERON introduit la réunion en donnant la liste des membres excusés.

Il présente l'ordre du jour.

Ordre du jour :

- Point sur les actions en cours
 - Abeilles sauvages
 - Restauration écologique de milieux naturels
 - Conservation de la flore menacée
 - Etude ru de la ville à Gouvieux
 - Atlas de la biodiversité communale (ABC)
 - Assistance scientifique et technique
 - T0 évaluation Charte PNR
 - Forêt de Chantilly
- Mobilisation du fonds « faune sauvage »
- Nichoirs à Chevêche d'Athéna
- Programme d'actions 2025
 - Assistance scientifique et technique
 - Conservation de la flore menacée
 - Restauration écologique de milieux naturels
 - ABC
 - Forêt de Chantilly
 - Forêt de Carnelle
- Quelques nouvelles naturalistes
- Informations diverses
- Questions diverses

I. Point sur les actions en cours

Jean-Luc HERCENT signale que le programme d'actions en faveur des pollinisateurs sauvages, réalisé avec les PNR d'Île-de-France, est en cours d'achèvement. Une vidéo de présentation est en cours de tournage.

Thibaud DAUMAL indique que le chantier d'insertion de Chantilly a procédé, en fin d'hiver, à la fauche de pelouses sèches et a entretenu le chemin d'accès au marais d'Avilly. Il mentionne également la première intervention sur la Butte d'Aumont-en-Halatte qui a consisté en l'arrachage de Robiniers menaçant les pelouses sableuses.

Thibaud DAUMAL informe de la réalisation du 1^{er} chantier de bénévoles sur le site de la Colline aux Oiseaux à Saint-Maximin avec le CEN des Hauts-de-France.

Thibaud DAUMAL rappelle l'action de sauvetage menée à Plailly en faveur de plantes patrimoniales d'une mare à sec depuis de nombreux mois et informe de la réinstallation sur le site des plantes prélevées et qui avaient été installées temporairement dans le jardin du CBNBI en attente de conditions favorable à leur réinstallation.

Il fait également part du succès de reprise de la transplantation dans le cimetière de Plailly des petites fougères Cétérach (en liste rouge régionale) qui avaient dues être transplantées du fait de la complète restructuration du mur du garage où elles étaient présentes.

Il évoque ensuite l'intervention de sauvegarde du Genêt des anglais, une plante menacée, réalisée avec des bénévoles et indique la disparition prochaine sur Mortefontaine d'une station où le nombre de pieds a considérablement régressé.

Jean-Paul GAY souhaite connaître les raisons de la disparition de cette station. Thibaud DAUMAL indique que cette station a été dégradée par une plantation de peupliers et la création de fossés de drainage qui ont permis le développement d'une végétation arbustive et arborée. Il précise que cette espèce comporte moins de 10 stations dans la Région Hauts-de-France et un nombre de pieds au total très faible.

Thibaud DAUMAL fait part de plusieurs informations relatives au marais Dozet qui est « en eau » après plusieurs années de sécheresse. En réponse à une interrogation de Gilles SINET, il précise que ce marais est privé et que suite à un projet de vente, la SAFER, à la demande de l'Agglomération de Creil, a exercé son droit de préemption.

Manon CASTAING ajoute que cette préemption a été attaquée par l'acquéreur initial ce qui va conduire à 2-3 ans de procédures. D'ici là, la fédération des chasseurs de l'Oise va poursuivre, avec l'accord de la SAFER, les inventaires engagés avant la procédure pour définir des actions de gestion.

Jean-Luc HERCENT évoque l'avancement des ABC. Des réunions d'échanges sur les actions à mettre en œuvre pour préserver la biodiversité sur les communes sont menées afin de finaliser les ABC en cours et des réunions de lancement pour les nouvelles communes ont débuté.

Jean-Luc HERCENT indique que différentes actions sont menées par le CEN des Hauts-de-France dans le cadre de la mission d'assistance scientifique et technique et que le Conservatoire Botanique National de Bailleul parcourt la forêt de Chantilly afin d'améliorer les connaissances relatives à la flore remarquable et aux végétations.

Jean-Luc HERCENT rappelle la démarche d'évaluation de la charte du PNR en cours avec la réalisation d'un T0. Il informe qu'une présentation de ce travail devrait être effectuée à la commission après l'été.

II. Mobilisation du Fonds en faveur de la faune sauvage

Jean-Luc HERCENT présente le projet d'acquisition de nichoirs pour la Chevêche d'Athéna, un rapace nocturne dont les dernières populations sur le territoire du PNR sont dans une situation précaire. Il est proposé d'acheter 10 nichoirs, pour un coût compris entre 1000 et 1500 €, qui permettront le remplacement de certains nichoirs devenus vétustes et de renforcer le réseau de nichoirs installés. Ceux-ci seraient installés avec les associations assurant un suivi de l'espèce.

La Commission n'a pas d'opposition sur le projet et propose de mobiliser le Fonds à hauteur de 100 % du montant de l'opération pour un montant maximal de 1 500 €.

III. Programme d'actions 2024

Jean-Luc HERCENT informe que, pour le programme d'actions 2025, il est envisagé de s'inscrire dans la continuité des actions mises en œuvre ces dernières années :

- Assistance scientifique et technique avec les Conservatoire d'espaces naturels des Hauts-de-France et d'Île-de-France,
- Programme de conservation de la flore menacée avec le Conservatoire botanique national de Bailleul (CBNBI),
- Restauration écologique de milieux naturels avec le Chantier d'insertion de Chantilly (Un Château Pour l'Emploi),
- Réalisation d'ABC. Engagement pour 1 commune du Val d'Oise avec le CEN Île-de-France,
- Forêt de Chantilly

Il est également proposé d'inscrire la réalisation d'une étude écologique et paysagère préalable à la révision de l'aménagement de la forêt de Carnelle.

La commission valide ces propositions d'actions.

IV. Quelques nouvelles naturalistes

Thibaud DAUMAL communique à la commission, quelques observations naturalistes réalisées ces derniers mois.

S'agissant de l'observation de la Gaudinie fragile, Jean-Paul GAY souhaite savoir si celle-ci a été effectuée avant ou après l'incendie de la Pierre Monconseil. Thibaud Daumal informe que l'espèce a été trouvée en bas du site de la Pierre Monconseil en bord de route non incendié.

V. Informations diverses

Thibaud DAUMAL fait part de différentes informations relatives à différents dossiers.

En réponse à une interrogation de Gilles SINET, Jean-Luc HERCENT précise que les sites concernés par des projets Photovoltaïques correspondent à d'anciennes carrières ou centre d'enfouissement, notamment sur les communes de Villeneuve-sous-Verberie, Gouvieux, Villers-Saint-Frambourg-Ognon..

VI. Questions diverses

Gilles SINET souhaite savoir si des suites ont été données aux derniers échanges concernant le corridor de la vallée Pannier à Courteuil.

Jean-Luc HERCENT répond que la Directrice du PNR a eu un échange avec l'Institut de France la semaine précédente à ce sujet et Manon CASTAING ajoute que la Fédération des chasseurs a acheté du nouveau matériel pour le suivi des animaux.

Jean-Paul GAY fait part des bonnes nouvelles communiquées lors d'une récente réunion relative à l'écopont de l'AI.

Manon CASTAING apporte des précisions sur le suivi de l'écopont. Celui-ci a été mis en place en janvier, mois où le premier chevreuil a été observé. Le passage de chevreuil et de sangliers a ensuite été régulièrement constaté. Les derniers travaux mobilisant de gros engins ont été réalisés fin février. La première biche a été vu mi-avril au gagnage de nuit. Depuis le 20 mai des cerfs sont présents tous les soirs sur l'écopont (de 20-22h à 2 ou 3h du matin).

Un pic de fréquentation par des piétons a eu lieu en mars. Suite à la pose de cadenas sur les barrières la circulation d'engins motorisés a cessé.

Jean-Paul GAY suggère que la chasse épargne les animaux qui fréquentent l'écopont.

Manon CASTAING rappelle que la chasse est interdite dans les 300m de l'ouvrage et que la vénerie s'est engagée à limiter le nombre de chevaux et de chiens sur l'écopont.

En réponse à une demande de Jean-Paul GAY, Manon CASTAING ajoute que l'OFB effectue 2 passages de surveillance par mois. Elle verbalise les véhicules motorisés en infraction et fait de la pédagogie avec les piétons.

Manon CASTAING interroge l'assemblée sur l'existence d'informations récentes sur le projet Roissy-Picardie.

Jean-Luc HERCENT indique que les travaux de création de la nouvelle ligne sont en cours dans le Val d'Oise.

Gilles SINET souhaite avoir des informations sur le projet de la RD 1330.

Manon CASTAING répond que le Conseil Départemental a gagné en appel, confirmant ainsi la DUP. Une réunion de suivi du projet devrait se tenir prochainement.

Manon CASTAING souhaite avoir des informations sur l'avancement du projet de voie verte entre Senlis et Chantilly.

Jean-Luc HERCENT dit ne pas avoir d'information récente. Une réflexion était en cours sur la nature du revêtement et sur l'adaptation du projet pour la préservation d'un cordon boisé accueillant des espèces protégées.

Gilles SINET se demande où en est le projet de mesures compensatoires Photosol sur le site de la remise de l'Orme à Courteuil mais personne n'est en mesure de lui apporter une réponse.

Jean-Paul GAY souhaite évoquer les projets du Parc Astérix.

Thibaud DAUMAL indique que le Parc Astérix porte plusieurs projets dont la création d'un nouvel hôtel, le réaménagement des parkings, le renouvellement d'attractions... Certains vont impacter des zones humides, des espèces protégées et des boisements. Des mesures de compensations sont proposées : transformation d'une peupleraie en zone prairiale humide avec suppression de fossés de drainage ; déplacement et gestion d'une population de mouron délicat, plante protégée ; mise en place d'îlots de sénescence en forêt de Chantilly...

Jacques LEMARQUAND souligne que la compensation pour la coupe d'arbre est faible.

Jean-Luc HERCENT attire l'attention sur les enjeux de conservation des espaces ouverts qui sont parfois menacés par des plantations réalisées dans le cadre de mesures de compensations. Manon FRANGEUL précise que ce sont les arbres matures qui contribuent le plus fortement à la biodiversité et pas les jeunes plantations.

Les membres de la commission n'ayant plus de questions, Monsieur CHERON remercie l'assemblée et clôture la réunion.